



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

atteintes aux institutions de la République

Question écrite n° 46166

Texte de la question

M. Jacques Remiller souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales sur les propos provocateurs et incitateurs à la violence tenus par un représentant du mouvement corse Indipendenza, lors des journées de Corte. Ce porte-parole s'en est pris à la « poignée de harkis » qui siègent à l'assemblée de Corse et à leur politique de « collaboration » avec le Gouvernement. Il lui demande si de tels propos ne doivent pas être condamnés et si le Gouvernement entend mettre en place un plan raisonné et acceptable par tous pour enfin trouver une solution au problème corse.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46166

Rubrique : Droit pénal

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 août 2004, page 6733